

TERRITOIRES DE PROJET

Numéro
25
HIVER
2024

LA LETTRE DES PÔLES TERRITORIAUX ET DES PAYS

Numéro spécial

Etats Généraux des Pôles territoriaux et des Pays 2024
#EGPP2024

Interview exclusive : **Jean-François FOUNTAINE**

Maire de La Rochelle, Président de La Rochelle Agglo

Sylvie MARCILLY

Présidente du Conseil départemental de Charente-Maritime

Alain ROUSSET

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

.....

3 > Éditorial

EN EXCLUSIVITE

4 > Interview du Mag - Jean-François FOUNTAINE

5 > Interview du Mag - Sylvie MARCILLY

6 > Interview du Mag - Alain ROUSSET

EGPP 2024

7 > Demandez le programme

8 > Vos partenaires aux premières loges

9 > Eco-responsabilité de l'évènement/labellisation

10 > Votre séjour à la Rochelle

ANPP VOUS ACCOMPAGNE

11 > Territoire de projets

WEBMAGAZINE ÉDITÉ PAR ANPP - TERRITOIRES DE PROJET

.....

Directrice de la publication :
Josiane CORNELOUP, Présidente

Directeur de la rédaction :
Michael RESTIER, Directeur

Rédactrice en chef et mise en page :
Manel BELMOKH, Chargée de mission



POUR NOUS CONTACTER :
06 12 02 01 78 / 22, rue Joubert 75 009 PARIS
contact@anpp.fr / anpp.fr



SCAN ME

EDITORIAL



Merci à la Nouvelle-Aquitaine, la Charente-Maritime, La Rochelle Agglomération et la ville de La Rochelle d'accueillir avec autant de ferveur les prochains **États Généraux des Pôles territoriaux et des Pays des 1^{er} et 2 Février 2024**, à l'espace Encan, en partenariat avec l'ANCT, la Banque des Territoires et le CNFPT.

Ce sont donc ces sujets cruciaux que nous aborderons : du bonheur local à la résilience territoriale, de l'habitabilité de nos territoires à la coopération et à la concertation comme leviers d'accès à la réussite de ces objectifs. Nous aurons notamment pour l'occasion les éclairages de plusieurs ministres.

Il s'agit de **votre Congrès**, vous, acteurs impliqués du développement local, dont le thème sera **«Autonomie, résilience et bonheur local : pour un développement équilibré»**, sujets au cœur des politiques publiques locales. En effet, au regard des enjeux colossaux auxquels nous devons aujourd'hui faire face, ces EGPP se devaient de porter un message ambitieux et d'espoir.

En cohérence avec les sujets traités, l'événement s'inscrira pleinement dans la démarche éco-responsable prônée : **parité respectée, responsabilité de l'événement zéro papier, zéro déchet, zéro plastique, sobriété alimentaire, valorisation des expériences et produits locaux...** La preuve par l'exemple, l'association se l'applique.

L'humain doit revenir au centre de l'action publique. Le seul objectif que nous avons collectivement à poursuivre est de tout mettre en œuvre pour offrir aux habitants un écosystème propice à la sûreté face aux risques naturels, sanitaires, sécuritaires, alimentaires, numériques... et la sérénité nécessaire à l'épanouissement de chacun dans son environnement proche, autrement dit son territoire.

Votre participation est donc précieuse, voire indispensable, pour porter à la connaissance de tous la dynamique et la créativité de nos Territoires.

Au plaisir de vous retrouver d'ici là, chers acteurs du développement local, chers partenaires. ANPP - Territoires de projet est votre association, à votre service et à votre écoute. Merci pour votre confiance.

Nicolas Soret

Président délégué ANPP - Territoires de projet
Président du Pays Nord de l'Yonne

INTERVIEW



Jean-François FOUNTAINE

Maire de La Rochelle et Président La Rochelle Agglo

La ville et l'Agglo de La Rochelle soutiennent avec implication le prochain Congrès EGPP 2024. Le Territoire s'illustre régulièrement par ses démarches innovantes en matière de transition écologique. Comment soutenez-vous cette dynamique ?

La ville et l'Agglomération de La Rochelle participent activement à la transition écologique depuis de nombreuses années, en associant les acteurs économiques et sociaux du territoire mais aussi et surtout les habitants. Pour son exemplarité et la mise en oeuvre de ses actions très engagées en matière d'énergie et de climat, la ville de La Rochelle a été récompensée par le prix spécial COP21 des énergies citoyennes (label Cit'ergie), mais également par l'ADEME en se voyant labellisée 5 étoiles Climat Air Energie.

La Rochelle profite d'une image de Territoire engagé. Quelles sont les initiatives emblématiques que vous considérez à valoriser auprès d'autres Territoires ?

Notre agglomération a initié plusieurs projets emblématiques et innovants en matière de transition écologique et énergétique.

Parmi ces projets, nous avons initié une transition agro-écologique et alimentaire d'ampleur; le développement de la production d'énergie renouvelable par la création d'une Société d'Economie Mixte en cours; la décarbonation de l'activité des entreprises par notre appel à projets «TERO»; ou encore le développement de puits de carbone à travers la réhabilitation des marais.

Nous avons également initié notre propre plateforme de rénovation énergétique, engageant plus de 1000 rénovations d'ampleur depuis 2021. Nous menons d'importants efforts en matière de végétalisation en ville avec plus de 8000 m² qui ont fait l'objet de travaux de plantation en un an à La Rochelle (500 arbres plantés chaque année). Enfin, notre territoire porte une intention particulière à la sensibilisation des populations à la neutralité carbone en organisant de nombreux événements ouverts et gratuits pour tous les publics.

Si l'on parle de «bonheur local», cela évoque quoi pour vous ?

Ce qui fait le bonheur territorial, notamment dans les domaines de la transition écologique, de l'alimentation, de la santé, ou encore du social, de l'habitat et de toutes les compétences de nos territoires, ce sont de grands projets ambitieux, innovants et toujours au bénéfice des citoyens et des générations futures.

Préalablement à la venue des congressistes, un mot personnel à leur adresser ?

Je souhaite un très bon congrès à tout les congressistes ! Ce congrès est un véritable temps fort pour se retrouver, échanger, participer, et contribuer aux enjeux des territoires ruraux, avec le mérite de permettre de véritables échanges d'expériences.

INTERVIEW



Sylvie MARCILLY

**Présidente du Conseil départemental
de Charente- Maritime**

Le Conseil départemental de Charente-Maritime soutient avec implication le prochain Congrès EGPP 2024, à La Rochelle. Comment votre collectivité porte-t-elle les enjeux de la transition écologique ?

Le Département a entamé de longue date une démarche de transition écologique.

Sur le volet énergétique, nous veillons à diminuer la consommation des bâtiments nouvellement construits et réhabilités, mais aussi celle des collèges. Un plan de 56 M € en faveur de leur rénovation énergétique a ainsi été voté à la rentrée (chaufferie biomasse, isolation renforcée...).

Pour que tous les acteurs s'engagent dans cette transition, nous avons aussi pris l'animation du Contrat de chaleur renouvelable territoriale de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, qui accompagnera plus de 151 projets pour 11 M € d'aides. L'objectif : produire 20 GW de chaleur renouvelable sur le territoire. Par ailleurs, en tant qu'acteur historique de l'aménagement des usages de l'eau, le Département déploie une politique volontariste pour préserver cette ressource indispensable (13, 8 M € en 2023). Le syndicat de distribution d'eau potable que nous avons créé, EAU 17, œuvre sans relâche pour que les habitants bénéficient d'un approvisionnement de qualité, y compris lors des pics de demande. En parallèle, nous protégeons l'environnement grâce à de nombreuses initiatives comme le programme « Re-Sources », visant à préserver le cycle de l'eau.

Le Département est particulièrement exposé à l'érosion du trait de côte, comment votre collectivité anticipe cet enjeu majeur pour le territoire ?

Le Département agit pour la protection du littoral, principalement à deux titres. Pour prévenir l'érosion de notre trait de côte, nous accompagnons les EPCI qui le souhaitent dans une stratégie locale de gestion de la bande côtière en nous portant maître d'ouvrage par délégation des collectivités concernées (9 conventions établies à ce jour). Pour lutter contre le risque de submersion marine, nous déployons depuis 2012 un Plan Dignes d'une ampleur inédite, avec un budget de 230 M €. Il s'agit du plus grand chantier de France, qui s'achèvera en 2030.

Si l'on parle de «bonheur local», cela évoque quoi pour vous ?

Le bonheur local en Charente-Maritime, c'est d'abord un cadre de vie de qualité. Cet enjeu est au cœur de nos Contrats de proximité, signés cette année à l'échelle de chaque EPCI. Ces contrats témoignent de ce que le Département et les collectivités peuvent accomplir ensemble en matière de mobilités, de santé, de logements, d'accès aux services publics... Tout ce qui fait la dynamique de nos communes et le bien-être des habitants. Notre mot d'ordre : agir au plus près de leur besoin, pour un Département où il fait bon vivre.

Préalablement à la venue des congressistes, un mot personnel à leur adresser ?

Je leur souhaite la bienvenue en Charente-Maritime : c'est aussi l'occasion pour eux de (re)découvrir la 2ème destination touristique de France !

INTERVIEW



Alain ROUSSET

Président Région Nouvelle-Aquitaine

Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine soutient avec implication le prochain Congrès EGPP 2024, à La Rochelle. Pourquoi et comment adossez-vous les politiques régionales à la démarche Pays ?

La Région veille au déploiement d'un modèle de développement équitable et à un rééquilibrage territorial. Outils de la stratégie régionale, les 53 contrats de développement et de transitions 2023-2025 couvrent les territoires des Pôles et des Pays avec qui la Région s'engage pour soutenir leurs projets structurants et ceux de tous les acteurs locaux. La Région finance un réseau de plus de 110 ingénieurs du développement territorial au sein des Pôles territoriaux et des Pays déployant de bonnes pratiques entre territoires en faveur des mobilités, de l'autonomie énergétique et alimentaire, du développement économique et industriel.

La Région s'illustre par son engagement en matière de transition écologique, instaurant un principe d'écoconditionnalité, une première. Comment avez-vous traduit cet engagement ?

Innover et accompagner les transitions est une action collective. La Région Nouvelle-Aquitaine dispose depuis 2019 d'une feuille de route dédiée aux transitions. Elle vise à accélérer la transition écologique et énergétique et fixe un cadre ambitieux dans la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques régionales. Le 27 mars 2023, les élus ont voté la mise en place du principe d'éco-socioconditionnalité. Selon les seuils d'attributions définis, entreprises, associations, collectivités pourront bénéficier des aides régionales à condition de mener des actions en faveur du développement durable.

En adaptant progressivement ses interventions, la Région anticipe son accompagnement à la transition sociale, économique et environnementale par la mise en place de critères fondamentaux. Trois axes forts structurent le principe des éco-socioconditionnalités : le respect des ressources naturelles, les transitions pour tous, l'éco-responsabilité et la décarbonation.

Si l'on parle de «bonheur local», cela évoque quoi pour vous ?

En m'adressant à ceux qui sont au quotidien, à portée de voix, de nos concitoyens, je sais qu'ils ont une vision très claire de leurs revendications et de leurs aspirations. Nous savons que les territoires offrent à la fois une réponse à la perte de sens que ressentent parfois les français et qu'ils sont des solutions aux grands défis qui nous font face. Ceux qui sont en quête de sens et de qualité de vie voient dans ces territoires d'équilibre l'opportunité de créer leur entreprise, de poursuivre leurs études, de travailler et de vivre.

La Région accompagne les territoires et leurs représentants pour expérimenter, innover, éprouver au plus près des réalités de terrain. A l'appui de la feuille de route Néo Terra et des initiatives locales, la Région soutient l'émergence de nouveaux modèles. Des territoires résilients où l'un des maîtres-mots devra être « autonomie » : autonomie énergétique, alimentaire, industrielle... Ce nouveau modèle d'aménagement doit garantir l'accès universel aux besoins fondamentaux et aux outils de l'émancipation (formation, emploi, culture, mobilités...). Une certaine définition du bonheur.

Préalablement à la venue des congressistes, un mot personnel à leur adresser ?

C'est en travaillant au quotidien et au plus près de chacun des élus, municipaux, communautaires, départementaux et régionaux, que nous dessinerons les territoires de demain. Alors en trois mots : construisons ensemble aujourd'hui !

Le changement climatique est à l'œuvre et nous ne pouvons plus regarder ailleurs. Par ailleurs, notre société est traversée par une multitude de crises sociales et territoriales. Nous devons contribuer à l'émergence d'un modèle de développement soutenable qui intègre, protège et accompagne nos concitoyens vers un idéal commun de bien vivre durable.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

EGPP 2024

.....

JEUDI 1^{er} FÉVRIER

Le développement local,
comme réponse aux enjeux globaux

9h15 : Accueil café

10h00 : Ouverture des EGPP

10h30 : Les politiques publiques au service du développement local ?

10h50 : Le développement local en 2050 ?

Comment contribuer à proposer un avenir désirable aux générations futures ?

12h00 : Développement et bonheur local sont-ils compatibles ?

12h30 : Repas

14h00 : Commissions

Commission transition écologique

Commission cadre de vie

Commission services à la population

Commission attractivité économique

Commission contractualisations

16h00 : Pause goûter avec les partenaires

16h20 : Remise des Trophées de l'innovation territoriale

17h00 : Fresque de l'Engagement local

17h20 : L'autonomie et la résilience au cœur de l'action publique

Quels leviers pour quels impacts et à quelle échéance ?

18h30 : Verre de l'amitié

19h30 : Quartier libre

VENDREDI 2 FÉVRIER

Le développement local,
comme levier du bonheur local

8h00 : Accueil café

8h30 : Quelle ambition donner au bonheur local dans nos politiques publiques?

Peut-elle être la clef d'entrée de l'action publique ?

9h40 : Habitabilité, première condition du bonheur local

L'adaptation au changement, est-elle la seule trajectoire ?

10h50 : Pause-café avec les partenaires

11h10 : Résilience, la trajectoire d'un bonheur local pérenne

Quelle portée et quels freins en matière de résilience ?

12h20 : Repas

14h00 : Coopération, pour un bonheur local accompli

Pourquoi et comment systématiser la démarche ?

15h10 : Concertation et refonte du contrat social pour un bonheur local porté

Comment réinventer la participation citoyenne ?

16h20 : Clôture

16h30 : Fin des travaux

VOS PARTENAIRES AUX PREMIERES LOGES



Chaque édition **réunit celles et ceux qui font les Territoires**, élus et techniciens, mais aussi leurs **multiples interlocuteurs publics et privés** qui, par les services et solutions qu'ils développent, contribuent au développement local et aux transitions.

Dans cet esprit, **les partenaires des Territoires** seront réunis dans la Grande Halle de l'Espace Encan, et, afin d'inciter à l'échange, les moments de convivialité se dérouleront dans ce même espace.

Les participants pourront ainsi aller à la rencontre d'une agence de l'Etat, d'une association du développement local ou encore d'un acteur de l'énergie.

L'occasion de se retrouver autour d'une solution, d'un service et de réalisations concrètes, au prisme de partage d'expériences et des besoins des Territoires de projet.

VOS PARTENAIRES À VOTRE ÉCOUTE :



ECO-RESPONSABILITE DE L'EVENEMENT/LABELLISATION

.....

Temps fort pour les Territoires de projet, les États Généraux des Pôles territoriaux et des Pays réuniront **les acteurs de l'aménagement et du développement local** (élus, techniciens, partenaires, Conseils de développement...). En partenariat avec la Banque des Territoires, l'ANCT, le CNFPT, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de Charente-Maritime, La Rochelle Agglo et la ville de La Rochelle, ces **États Généraux des Pôles Territoriaux et des Pays 2024** (#EGPP2024) auront lieu les **1^{er} et 2 février à La Rochelle**.

Comme à chaque édition, ANPP - Territoires de projet se mobilise pour une **organisation la plus éco-responsable**, comme elle s'est engagée dans le cadre de ses activités courantes, en réalisant le **bilan carbone de l'événement, qui sera compensé**, et par l'obtention du **label Charte éco-événement de La Rochelle**, niveau 4 (le plus élevé).



Seront appliqués les ambitions et objectifs suivants :

- Un **événement zéro papier, zéro déchet, zéro plastique**
- La **plateforme numérique IMAGINA** comme unique support informatif
- Des **points d'eau à disposition** sur tout le site pour remplir les contenants à eau
- Une **provenance des produits** pour les déjeuners de maximum 50 kms
- Les repas servis proposeront **tous une variante végétarienne**

- **Les éventuels restes des repas seront donnés** à une association locale d'insertion
- Une invitation à l'utilisation de **modes de transports sobres** (co-voiturage ou train)
- Les **établissements hôteliers sont à privilégier** aux locations de courte durée
- La mobilisation d'une **filière locale pour le recyclage des mégots de cigarettes**
- La **compensation de l'empreinte écologique incompressible** est actée au profit d'associations environnementales



VOTRE SEJOUR A LA ROCHELLE

.....

1. UN PATRIMOINE HISTORIQUE D'EXCEPTION

Véritable cité millénaire, La Rochelle et les communes qui l'entourent sont riches d'un patrimoine diversifié, témoins de son histoire... Un véritable musée à ciel ouvert, de son Vieux Port, encadré de Tours emblématiques jusque dans son cœur de ville : rues pavées, arcades, maisons à pans de bois et ardoises, riches façades de pierres sculptées du XVIe, sobres demeures du XVIIe, grands hôtels d'armateurs du XVIIIe...

2. OCÉAN & NATURE AU CŒUR DE LA VILLE

Nichée dans une baie, la destination offre des paysages naturels d'exception à explorer tout en profitant de l'air pur de la côte ou des marais charentais. Un environnement idéal pour les amateurs de longues promenades sur le littoral ou de farniente sur la plage mais aussi pour navigateurs avertis ou passagers contemplateurs qui souhaitent profiter d'instantanés marins ou de réserves protégées.

3. UNE DESTINATION SAVOUREUSE

Des étals du marché aux tables de ses nombreux restaurants, les produits du terroir et de l'Océan se dégustent en formules bistrot, bars à huîtres, classiques ou gastronomiques ! La Rochelle est un véritable terrain de découverte pour ces amoureux de la gastronomie et de vins. Une terre d'inspiration pour les chefs dont 2 étoilés : Christopher Coutanceau et Nicolas Durif.

4. LA DOUCEUR DE VIVRE À LA ROCHELAISE

La Rochelle se démarque par une politique innovante en matière de mobilité. Plus qu'une tendance, les Rochelais en ont fait du vélo un art de vivre. Une douceur de vivre qui passe aussi via l'effervescence culturelle des quais animés, vie nocturne, de nombreux festivals et lieux de spectacles.

5. UNE AGGLOMÉRATION QUI MÉRITE LE DÉTOUR

Pour s'éloigner de la ville, 70 km de côte sont parsemés de villages côtiers, plein de charme avec des grandes plages, carrelets charentais et autres petits ports ostréicoles à explorer. Dans les terres, les marais et 4 réserves naturelles proposent à la fois nature sauvage à observer et villages pittoresques avec petits bourgs, sites naturels et archéologiques ou châteaux à visiter.



ANPP TERRITOIRES DE PROJET

.....

253 adhérents et la moitié des Régions métropolitaines

Représenter

- > les **Territoires** auprès des pouvoirs publics, des Ministères, des Agences de l'État, des parlementaires (Assemblée nationale, Sénat, CESE et Parlement européen), mais également de grands opérateurs privés
- > les **Territoires** auprès de tout acteur du développement local public ou privé
- > les **Territoires** de projet à l'occasion de la trentaine d'auditions parlementaires et institutionnelles 2022

Animer

- > le **Réseau des Territoires de projet et partenaires** : Clubs, Commissions, Webinaires "Les Vendredis territoriaux"
- > les **Rencontres nationales** (EGPP ou RTPP) favorisent les échanges d'information et bonnes pratiques entre acteurs du développement local

Accompagner

- > les **Territoires de projet** dans la définition de leur **projet de territoire**, en produisant des notes d'informations, des décriptages législatifs et réglementaires, et en proposant des outils méthodologiques
- > les **Territoires de projet** par des réponses personnalisées aux questions juridiques, d'études et d'enquêtes menées auprès des territoires ou encore d'un Webmagazine, et par l'animation de réseaux sociaux, et d'un site Internet

Pour adhérer >>

Une équipe dédiée

Une gouvernance composée de 36 membres, présidée par **Josiane CORNELOUP**, une équipe de 5 agents, dirigée par Michael RESTIER, sont à votre écoute et pleinement mobilisées pour les Territoires de projet



Dans ce numéro, focus sur **Louis-Jean DE NICOLAY, Vice-président ANPP - Territoires de projet**

Sénateur de la Sarthe (72), membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, membre de la **commission des affaires européennes**, membre de la délégation sénatoriale à la prospective. Membre du conseil d'administration de l'ANCT.